DIPLÔMES EN ALTERNANCE — RÉF. DIP-03

Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG)

Le premier diplôme de la filière de l'expertise comptable, au grade de licence : comptabilité, droit, fiscalité, finance, contrôle de gestion et management.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
1890 h	1 format Alternance	0 € en alternance, coût pris en charge	RNCP41843 DCG, niveau 6

L'OBJECTIF

Obtenir le Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG, RNCP41843, niveau 6, grade de licence) : tenir la comptabilité et préparer les comptes annuels, accompagner une organisation dans ses obligations juridiques, sociales et fiscales, conduire une analyse financière et utiliser les outils du contrôle de gestion.

POUR QUI

Bacheliers et titulaires d'un BTS ou d'un DUT du domaine, en formation initiale ou en alternance, salariés qui visent l'expertise comptable, l'audit ou les fonctions financières.

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- Tenir la comptabilité courante et produire les comptes annuels.
- Qualifier le contexte juridique, sociétaire, social et fiscal d'une organisation.
- Conduire l'analyse financière d'une organisation pour éclairer ses décisions.
- Utiliser les outils du contrôle de gestion pour piloter la performance.
- Communiquer en anglais et à l'écrit comme à l'oral dans un cadre professionnel.

LE PROGRAMME

01 Droit

Fondamentaux du droit (BC01) · Droit des sociétés et des groupements d'affaires (BC02) · Droit social (BC03) · Droit fiscal (BC04)

02 Économie et management

Économie contemporaine (BC05) · Management (BC07)

03 Finance et systèmes d'information

Finance d'entreprise et analyse financière (BC06) · Systèmes d'information de gestion (BC08)

04 Comptabilité et contrôle de gestion

Introduction à la comptabilité (BC09) · Comptabilité approfondie (BC10) · Contrôle de gestion (BC11)

05 Communication

Anglais des affaires (BC12) · Communication professionnelle et rapport de stage (BC13)

FORMATS, DURÉES ET TARIFS

FORMAT	DURÉE ET RYTHME	SESSIONS	TARIF
En alternance	1890 h en formation · 2 ou 3 ans : 2 jours en centre, 3 jours en entreprise	Rentrée de septembre 2027	**Pris en charge (entreprise ou OPCO)**

PRÉREQUIS

Les prérequis d'entrée en première année sont ceux publiés sur Parcoursup : baccalauréat ou diplôme équivalent de niveau 4 (notamment général ou STMG), ou formation comptable, économique, juridique ou de gestion ; reprise d'études possible avec un niveau équivalent. Des dispenses d'épreuves sont accordées aux titulaires de certains diplômes (arrêté du 22 mai 2020). Sont recommandés : des capacités d'analyse et de rédaction, un travail soutenu et régulier, un bon niveau d'anglais et l'aisance avec les outils numériques.

MÉTHODES ET MOYENS

Pédagogie progressive et professionnalisante : apports théoriques, mises en situation, entraînements pratiques et travaux sur outils numériques. Les situations professionnelles rencontrées en formation et en entreprise sont au cœur du parcours. Les cours ont lieu en présentiel au centre, en alternance avec l'entreprise. Un stage d'au moins huit semaines sert de support à l'épreuve de communication professionnelle.

Supports de cours, exercices d'application et études de cas, mises en situation professionnelles réelles ou simulées et examens blancs.

Outils : progiciel de gestion intégré (EBP, Pennylane), tableur pour le traitement et l'analyse des données, documentation comptable, fiscale, sociale et juridique à jour.

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES

En cabinet d'expertise comptable ou d'audit, en entreprise, en association ou en collectivité : collaborateur comptable ou d'audit, comptable, collaborateur du service financier, du contrôle de gestion ou des ressources humaines, gestionnaire de paie, contrôleur de gestion junior (codes ROME M1203, M1204).

Poursuites d'études : DSCG, puis DEC pour devenir expert-comptable ou commissaire aux comptes ; masters comptabilité-contrôle-audit (CCA), finance, contrôle de gestion ou audit ; écoles de commerce par admissions parallèles.

ÉVALUATION

Évaluations régulières tout au long de la formation : devoirs surveillés, exercices d'application et études de cas, travaux pratiques sur outils numériques, mises en situation professionnelles, productions écrites, présentations orales et examens blancs.

Les situations professionnelles vécues en formation et en entreprise sont également évaluées.

CERTIFICATION

Treize épreuves nationales, une par bloc. Douze épreuves écrites : droit général, droit des sociétés, droit social et droit fiscal (3 h chacune) ; économie, finance d'entreprise, management et systèmes d'information de gestion (4 h chacune) ; comptabilité et comptabilité approfondie (3 h chacune) ; contrôle de gestion (4 h) ; anglais des affaires (3 h). Une épreuve orale : soutenance du rapport de stage (1 h au plus).

Le DCG est délivré avec une moyenne générale d'au moins 10 sur 20, sans note inférieure à 6 sur 20. Fiche RNCP41843 en vigueur pour les parcours commencés depuis le 1er septembre 2026.

Certificateur : Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

SUIVI

Une équipe de formateurs spécialisés par domaine et un référent pédagogique qui suit l'ensemble du parcours.

Suivi individualisé de la progression, séances d'accompagnement méthodologique et préparation aux épreuves écrites, orales et pratiques.

En entreprise, un tuteur ou maître d'apprentissage encadre les missions confiées ; des échanges réguliers ont lieu avec lui et avec l'entreprise d'accueil.

Assiduité suivie par feuilles d'émargement ; livret d'apprentissage ou de suivi.

ACCÈS ET DÉLAIS

Candidatures directes du 1er avril au 30 octobre de chaque année, selon les places disponibles ; candidatures par Parcoursup selon le calendrier national.

Formation accessible en contrat d'apprentissage, en contrat de professionnalisation ou en formation professionnelle continue.

Admission sur dossier de candidature et entretien de motivation ou de positionnement, avec, le cas échéant, des tests (expression écrite, raisonnement logique, calcul ou bureautique). En alternance, la recherche ou la validation de l'entreprise d'accueil fait partie de la procédure.

Nous traitons votre dossier dans un délai de 2 jours ouvrés à compter de votre demande.

FINANCEMENTS

Formation en alternance : les frais pédagogiques sont pris en charge par l'entreprise d'accueil et/ou par l'OPCO de sa branche professionnelle, selon le niveau de prise en charge (NPEC) fixé par France compétences.

Frais d'inscription : 49 € (les apprentis en sont exonérés).

Restent à la charge de l'apprenant les livres et fournitures nécessaires à la formation.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : DIP-03.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59